N° 141 **05 Mai 2020** **Directrice de publication : G.Berthevas**

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur www.saint-abraham.fr

Retrouvez-nous aussi sur la page Facebook : Commune de Saint Abraham

Recensement militaire pour les jeunes nés entre le **01 février 2004** et le **30 avril 2004.**
Obligatoire pour les garçons et les filles dans les 3 mois suivant l'anniversaire de leurs 16 ans.
Se présenter à la mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

Complexe des Nouettes et salle polyvalente

Suite à l'état d'urgence sanitaire, les salles polyvalentes et salles des fêtes restent fermées jusqu'au 02 juin 2020.

Actualités

Editorial

Nous sommes à quelques jours du « déconfinement », toutefois, il me semble important de rappeler que nous ne retrouverons pas dès le 11 mai notre « vie d'avant ». La situation sanitaire reste très fragile et le « déconfinement » va de nouveau laisser place à la circulation active du virus COVID-19.

Afin de s'y préparer au mieux, voici quelques recommandations et informations :

- ***MASQUES : La commune a passé mi-avril une commande de masques chirurgicaux avec l'association des Maires de France, ceci afin de constituer un petit stock.***
  Par ailleurs, le port du masque alternatif en tissu est une préconisation (voire même une obligation dans certaines situations) venant s'ajouter aux différents gestes barrières. C'est pourquoi, la commune a commandé des masques en tissu pour tous les habitants (un masque par habitant). Nous devrions les recevoir ces jours-ci et ils seront distribués dans les boîtes aux lettres, en fonction des informations que nous avons sur la composition du foyer (il sera toujours possible en cas d'oubli de venir en retirer en mairie).
  Un masque par personne cela peut, dans certains cas, ne pas suffire, notamment pour celles et ceux qui travaillent. Des personnes bénévoles se sont proposées pour confectionner des

masques supplémentaires. C'est pourquoi <u>nous faisons appel à des dons de tissus</u> (en coton), <u>d'élastiques</u> ou toute alternative pouvant faire office d'élastique (collants opaques, élastiques de chemises cartonnées…). Vous pouvez déposer vos dons à la mairie. Si vous êtes volontaire pour confectionner quelques masques, merci de vous faire connaître.

- ***<u>SERVICE PUBLIC</u> : Depuis le début du confinement, la commune a assuré le maintien du service public et <u>je tiens à remercier le personnel communal</u> pour leur investissement professionnel.***
  Avec la réouverture des écoles à compter du 12 mai, les services de cantine et garderie vont se remettre en place avec toutes les restrictions et toutes les mesures sanitaires qui s'imposent afin de préserver la santé des élèves, du personnel et des enseignants.
  <u>La médiathèque quant à elle rouvrira ses portes le mercredi 13 mai</u> aux horaires habituels.
  Le port du masque sera obligatoire et du gel hydro-alcoolique sera disposé à l'entrée.

- ***<u>RASSEMBLEMENTS</u> : Jusqu'à fin Mai, seuls les rassemblements de moins de 10 personnes sont autorisés.***
  Les salles de fêtes, salles polyvalentes et salles des sports restent fermées jusqu'à fin Mai. Les terrains de sports extérieurs sont rouverts au public mais dans la limite de 10 personnes présentes sur l'équipement au même moment.

- ***<u>DÉPLACEMENTS</u> : Les déplacements sont autorisés dans la limite de 100 kilomètres. Au-delà, il sera nécessaire d'avoir une attestation justifiant d'un motif professionnel ou familial impérieux (attestation obligatoire).***

- ***<u>COMMERCES</u> : seuls les bars, cafés et restaurants restent fermés.***

- ***<u>SPORTS</u> : Les sports individuels en extérieurs sont autorisés sous réserve de respecter les règles de distanciation sociale. Les sports individuels en intérieur sont interdits jusqu'à fin mai tout comme les sports collectifs et de contact.***

Ce plan de « déconfinement » sera réajusté fin Mai par le gouvernement et de nouvelles mesures seront prises à compter du 02 juin.
Pour le bien de tous, MERCI DE RESPECTER CES CONSIGNES.

Par ailleurs, j'encourage les personnes les plus fragiles à poursuivre un peu les mesures de confinement. En effet, les premiers jours suivant le 11 Mai risquent de laisser place à un sentiment de liberté qui entraînera probablement de vastes mouvements de population notamment dans les commerces. Soyez donc très prudents.

Je reste à disposition pour toute interrogation liée au plan de « déconfinement ».

Prenez bien soin de vous et de vos proches et maintenons les gestes barrières aussi longtemps qu'il le sera nécessaire.

Gaëlle BERTHEVAS

ORGANISATION DE LA VIE QUOTIDIENNE

PLAN DE DÉCONFINEMENT

VIE SOCIALE ET ACTIVITÉS	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er juin – Départements à circulation épidémique : FAIBLE	Du 11 mai au 1er juin – Départements à circulation épidémique : ÉLEVÉE	Perspectives après le 2 juin
Cinémas et théâtres	✗	✗	✗	À définir fin mai
Médiathèques, bibliothèques et petits musées	✗	✓	✓	✓
Grands musées	✗	✗	✗	À définir fin mai
Forêts	✗	✓	✓	✓
Parcs et jardins	✗	✓	✗	Ouverture en fonction de la circulation de l'épidémie dans le département
Plages et lacs	✗	✗	✗	À définir fin mai
Salles de sport, salles des fêtes et polyvalentes	✗	✗	✗	À définir fin mai
Colonies de vacances, camps, etc.	✗	✗	✗	À définir fin mai
Mariages et cérémonies	✓ Reportés (sauf urgence)	✓ Reportés (sauf urgence)		À définir fin mai
Lieux de cultes	✓ Sans cérémonie	✓ Sans cérémonie		À définir fin mai
Cérémonies funéraires	✓ Moins de 20 personnes	✓ Moins de 20 personnes		À définir fin mai
Cimetières	✗	✓	✓	✓
Rassemblements > de 10 personnes	✗	✗	✗	À définir fin mai
Évènements > 5000 personnes	✗	✗ Interdit jusqu'au 31 août		✗ Interdit jusqu'au 31 août

ORGANISATION DE LA VIE QUOTIDIENNE

PLAN DE DÉCONFINEMENT

DÉPLACEMENTS	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er juin – Départements à circulation épidémique : FAIBLE	Du 11 mai au 1er juin – Départements à circulation épidémique : ÉLEVÉE	Perspectives après le 2 juin
Dans l'espace public	✗ Sauf dérogation	✓		✓
En transports en commun (masques obligatoires)	✗ Sauf dérogation	✓ Respect des gestes barrières et des mesures de distanciation		✓
Longue distance (> 100 km)	✗ Sauf dérogation	✓ Limités aux motifs impérieux familiaux et professionnels (Attestation)		À définir fin mai

ORGANISATION DE LA VIE QUOTIDIENNE

PLAN DE DÉCONFINEMENT

SPORTS	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er juin – Départements à circulation épidémique : FAIBLE	Du 11 mai au 1er juin – Départements à circulation épidémique : ÉLEVÉE	Perspectives après le 2 juin
Sport individuel à l'extérieur	✗ Sauf activité physique à moins de 1km, pendant moins d'1h	✓ Autorisé sous réserve de respecter les règles de distanciation sociale		✓ Autorisé sous réserve de respecter les règles de distanciation sociale
Sport individuel à l'intérieur (gymnases, piscines)	✗	✗	✗	À définir fin mai
Sports collectifs et de contact	✗	✗ Liste établie par le ministère		À définir fin mai
Sports collectifs professionnels	✗	✗ Fin de la saison 2019/2020		✗ Fin de la saison 2019/2020

MERCI

N'hésitez pas à nous envoyer vos messages de remerciements, nous les afficherons en mairie ou les publierons.

Juliette, 7 ans

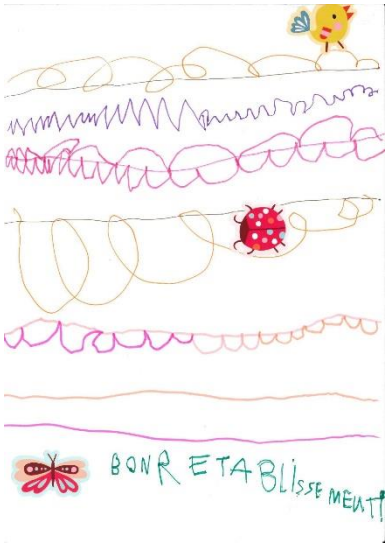

Elisa, 5 ans

Message de Chrystelle, aide-soignante

Afin d'apporter un peu de réconfort aux patients isolés de la Clinique des Augustines, je souhaiterai leur transmettre des dessins d'enfants qui viendront éclairer leurs journées !

Merci de les transmettre dans la boîte aux lettres de la mairie ou dans ma boîte aux lettres au N°4 le moulin de Gréhallet.

Merci pour eux ! Chrystelle

Confection de masques

La commune fournira un masque en tissu à chaque habitant dans les prochains jours (distribution dans les boîtes aux lettres). Pour certain.e.s il pourrait être utile d'en avoir au moins 2. Des couturières et couturiers se sont proposés pour en confectionner.
Nous faisons appel aux dons de tissus et élastiques afin de poursuivre la confection. Vous pouvez les déposer à la mairie aux heures d'ouverture.
Merci d'avance à toutes celles et ceux qui participeront à cette action solidaire !

Environnement

Réouverture des déchetteries

Horaires d'ouverture de la Mairie : les jours et horaires d'ouverture restent inchangés pendant le confinement
Lundi et Mercredi : 9h-12h30/13h30-17h. Mardi : 9h-12h30. Jeudi : Fermeture. Vendredi : 9h-12h30/13h30-16h30.
02 97 74 91 55 Internet: secretariat@saint-abraham.fr

Horaires d'ouverture des déchetteries
Voir les conditions de réouverture ci-dessus

Médecins de garde (soir/ week-end) 02 97 68 42 42
Pharmacies de garde (soir/ week-end) 32 37
Dentistes de garde (soir/week-end) 02 97 63 12 73
Cabinet Infirmier 02 97 74 76 47
Hôpital Ploërmel 02 97 73 26 26
Centre Anti- Poison 02 99 59 22 22

Nous adapterons la publication du prochain bulletin en fonction de l'actualité. Merci de nous transmettre vos articles ou sujets en les déposants à la Mairie ou par mail : secretariat@saint-abraham.fr